



## SELECTION DE L'OISE FUTSAL U15 INTERDISTRICT DES HAUTS DE FRANCE Mercredi 22 janvier 2025

Les joueurs ci-dessous sont convoqués le **Mercredi 22 janvier 2025 à 7h45** au stade municipal de CAUFFRY (15 rue du Clos Germain) pour participer à l'interdistrict Futsal U15 à MERICOURT (Salle Jules Ladoumègue, Avenue Jeannette Prin - 62680 MERICOURT)

Le déplacement se fera OBLIGATOIREMENT (à l'aller comme au retour) en car à la charge du DISTRICT et uniquement pour les joueurs et l'encadrement. Le repas du midi est pris en charge par la ligue. Retour prévu vers 19h45

### US CHANTILLY

BENOSMANE Amine GB  
KIAMA Othinel

### FC CHAMBLY

BOURELLE Kaïs GB  
SAADA Kenzo  
LOPES Willem  
NAFEA Anas  
CABRAL MONTEIRO Edirson

### AS LAIGNEVILLE

COULIBLAY Mohamed  
MAMBU Andy

### COMPIEGNE FUTSAL

DIARRA Lamine

Chaque joueur doit venir :

- . Avec sa gourde personnelle
- . Des chaussures adaptées à la pratique du Futsal (Pas de running)
- . Son nécessaire de douche
- . **Son autorisation parentale**

**Encadrement :** MM. BESSE (07.57.01.53.16), BORGES DE BRITO, DUMBARDON, MFUMU, BAUCHY

### **ARTICLE 8 DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE - LES SELECTIONS**

*Tout joueur désigné à l'honneur de participer à un match de pré-sélection ou de sélection de Ligue ou de District qui déclare être indisponible ne peut disputer aucun **des deux matches officiels** suivants sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises à son égard.*

*Toutefois, le Conseil de Ligue, de District ou les Commissions intéressées peuvent sur présentation d'une excuse reconnue valable, limiter ou supprimer les interdictions et sanctions qui précèdent.*

*Tout club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de porter les couleurs de la Ligue ou du District est pénalisé d'une amende et le ou les dirigeants responsables peuvent être suspendus.*

La présidente, Nathalie DEPAUW

Destinataires : clubs, encadrement, M. MAIGRET, M. CHAPRON,